

# L'accès à l'information scientifique à l'ère numérique: l'approche de la Commission européenne

Jean-François Dechamp  
*EC Directorate-General for Research*

---

Jean-François Dechamp, "L'accès à l'information scientifique à l'ère numérique: l'approche de la Commission européenne." *Proceedings of the IATUL Conferences*. Paper 20.

<http://docs.lib.purdue.edu/iatul/2009/papers/20>

This document has been made available through Purdue e-Pubs, a service of the Purdue University Libraries. Please contact [epubs@purdue.edu](mailto:epubs@purdue.edu) for additional information.

**Jean-François Dechamp**

*EC Directorate-General for Research*

***L'accès à l'information scientifique à l'ère numérique: l'approche de la Commission européenne  
(Access to scientific information in the digital age: the approach of the European Commission)***

Cette présentation donnera un aperçu des politiques et des initiatives de la Commission européenne visant à promouvoir l'accès aux publications et aux données scientifiques, y compris le libre accès ("open access"). Dans ce domaine politique, la politique de la Commission s'inscrit dans le cadre de deux domaines d'action politique: la politique de recherche et la politique sur la société de l'information. La Commission agit à la fois en tant que décideur politique ("policy-maker") et comme organisme de financement de recherche. En tant que décideur politique, elle définit ses politiques dans le contexte de l'agenda de Lisbonne ayant pour objectif d'améliorer la compétitivité de l'Europe en tant que société de la connaissance. Comme organisme de financement de recherche, elle a la possibilité de déterminer les règles sur l'accès et la diffusion aux informations scientifiques résultant du Programme cadre pour la recherche et le développement, le plus important programme de financement de recherche communautaire.

---

*Jean-François Dechamp est fonctionnaire à la Direction Générale de la Recherche de la Commission européenne. Il a obtenu son Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie auprès de l'Université de Strasbourg en 1991 puis a travaillé en France (Conseil de l'Europe) et en Italie (compagnie pharmaceutique). Etabli à Bruxelles depuis 1995, il a développé son expertise en affaires publiques européennes pour le compte d'associations de l'industrie pharmaceutique. En 2002 il rejoignait une association internationale d'aide humanitaire pour occuper différentes positions en Belgique, Pays-Bas et Chine. Il était le directeur d'une association européenne de patients avant d'être appelé par la Commission pour renforcer l'Unité Gouvernance et Ethique en septembre 2005.*